



Changement de mois de droit de visite

Par **doudou97**, le **30/05/2011** à **15:19**

Bonjour,

Depuis quelques mois j'ai une décision du JAF pour un droit de visite pour ma fille. Il est convenu que j'ai ma fille :

- * 1er, 3ème et 5ème week end du mois
- * en année impair 1ère partie des vacances

Avant cette décision, sa mère m'a empêché de la voir durant 2 ans, c'est pour cela que j'ai effectué la démarche.

Depuis le mois de mars ma fille me dit que sa mère veut changer de mois de vacances, elle veut l'avoir en Juillet au lieu d'aout, parce qu'elle souhaite voyager avec elle.

Moi ça me convient parfaitement, parce qu'au mois d'aout j'aurai un évènement et j'aimerais beaucoup que ma fille y participe.

[s]Mais mon problème est le suivant[/s] :

Au mois de mars j'avais demandé à sa mère pour changer de période de vacances avec moi afin que je voyage avec ma fille, cette dernière a refusé.

J'ai peur d'accepter de ne pas prendre ma fille en juillet pour l'avoir en aout et qu'à ce moment la mère refuse de me la remettre.

Que dois-je faire comme démarche pour pouvoir changer ? je veux tout faire dans les règles parce que sa mère ne tient pas toujours sa parole.

Et moi ça m'arrange vraiment en aout.

[s]Une autre question[/s] :

Si je veux partir en vacances avec ma fille "voyager" est ce possible même si la mère

ne veut pas alors que c'est ma période de vacances ? sachant aussi qu'il me faut la carte d'identité de ma fille alors que c'est sa mère qui l'a.

Cordialement.